

Projet éolien du Champ Madame

Communes de Montigny-sous-Marle et Rogny

Lettre d'information #3 - décembre 2020

Le mot de la chef de projet

L'automne 2020 a marqué une étape importante dans le développement du projet éolien du Champ Madame. En effet, l'ensemble des études nécessaires à l'élaboration du projet ont été finalisées. Cette troisième lettre d'information revient plus en détail sur les études réalisées et le projet finalisé.

Grâce au travail fourni, le 15 septembre 2020, nous avons pu déposer en Préfecture de l'Aisne le dossier de demande d'autorisation environnementale du projet éolien du Champ Madame, situé sur les communes de Montigny-sous-Marle et de Rogny. Les services instructeurs étudient actuellement le dossier et peuvent être amenés à formuler une demande de compléments qu'ils nous feront parvenir dans les prochains mois. Suite au dépôt des compléments, si notre dossier est jugé complet et recevable, une nouvelle étape importante de l'instruction du dossier s'ouvrira : celle de l'enquête publique.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous tenir informés des prochaines étapes à venir. D'ici là, nous vous invitons à une permanence d'information (voir ci-dessous).



Lucie Serveau
Chef de projets éoliens
RWE Renouvelables France
lucie.serveau@rwe.com



L'actualité du projet

Le projet éolien du Champ Madame a désormais son site internet.

Pour suivre l'avancement du projet et nous poser des questions à tout moment, rendez-vous sur le site internet dédié !

www.montigny-rognypjet-eolien.com



INVITATION À UNE PERMANENCE PUBLIQUE



Nous serons présents le mercredi 16 décembre 2020 :

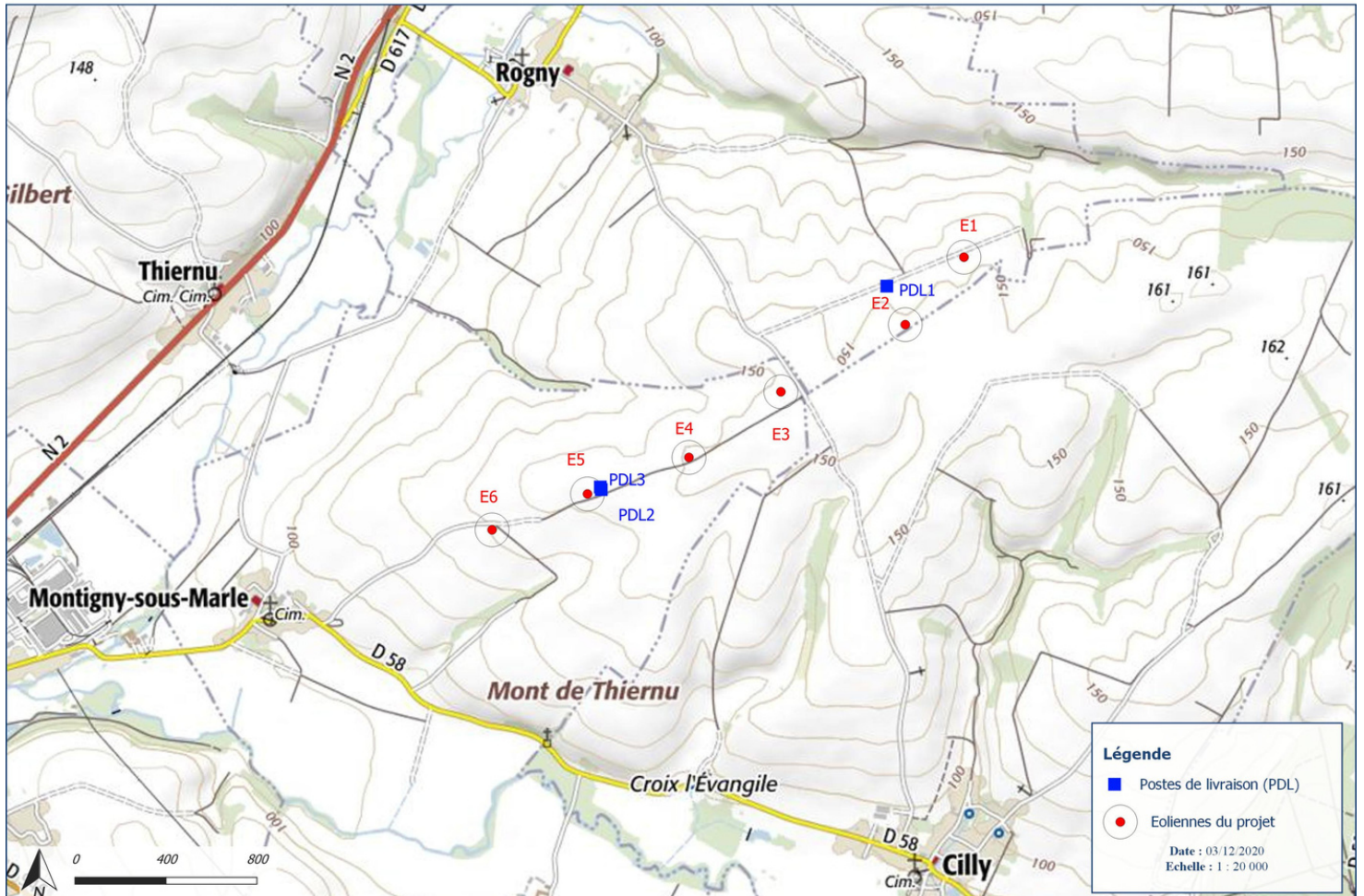
- de 15h à 17h à la mairie de Montigny-sous-Marle
- de 17h30 à 19h30 à la mairie de Rogny

C'est l'occasion pour vous de rencontrer les porteurs de ce projet et de leur poser toutes vos questions.
/!\ En raison de la situation sanitaire actuelle, le nombre de personnes sera limité dans la salle et les gestes barrières devront être respectés (port du masque obligatoire).

Localisation du projet éolien

PROJET EOLIEN DU CHAMP MADAME

RWE



Les différentes études menées pendant plus d'un an, notamment sur la biodiversité et le paysage, nous ont permis de définir les caractéristiques de ce projet. Une implantation en ligne a été retenue afin de faciliter l'intégration paysagère du parc. Il y a quatre éoliennes sur la commune de Montigny-sous-Marle et deux éoliennes sur la commune de Rogny.

Les chiffres clés



6
éoliennes

Le projet est constitué de 6 éoliennes d'une hauteur de 180 mètres ainsi que de 3 postes de livraison.



4 à 5,7
MW

Cela correspond à la puissance unitaire des éoliennes. Au total, la puissance du parc éolien sera donc comprise entre 24 et 34,2 MW.



18 500
foyers

La production annuelle électrique du parc sera proche de 88 GWh. Cela permettra d'alimenter environ 18500 foyers (chauffage compris).

Les résultats de l'étude d'impact

Le dossier de demande d'autorisation environnementale d'un projet éolien est composé de plusieurs pièces parmi lesquelles l'étude d'impact. Celle-ci comporte trois volets principaux portant sur le paysage, la biodiversité et l'acoustique. Nous vous présentons ci-dessous un résumé des résultats de ces études.

Concernant la biodiversité

Flore : grâce à la prise en compte des enjeux environnementaux pour le choix de l'emplacement des éoliennes et des chemins d'accès, le projet ne nécessite aucune suppression d'éléments boisés.

Faune : l'impact résiduel pour les oiseaux et les chauve-souris est rendu "faible à négligeable" grâce aux mesures d'évitement et de réduction mises en place avec par exemple :

- le déroulement des travaux en dehors des périodes sensibles de reproduction et nidification des oiseaux ;
- l'éloignement par rapport aux boisements et aux haies de plus de 200 mètres ;
- le ralentissement des éoliennes (bridage) lorsque l'activité des chauve-souris est la plus importante.

Concernant l'acoustique

Cinq points de mesure acoustique ont été définis au niveau des habitations les plus proches du projet : à Montigny-sous-Marle, à Thiernu, à Rogny, à Prisces et à Cilly afin d'étudier l'environnement acoustique.

Le parc respectera la réglementation en terme de bruit. Un plan de bridage acoustique, qui consiste à ralentir les éoliennes lors de conditions de vents spécifiques, est prévu afin de s'en assurer. Ce plan de bridage pourra être adapté à la suite des contrôles d'urgence acoustique effectués après mise en service du parc.

Concernant le paysage

Le volet paysager de l'étude d'impact contient 50 photomontages qui permettent de visualiser ce projet de parc éolien depuis de nombreux points de vue. Deux d'entre eux sont présentés ci-dessous. Il est également possible d'en consulter d'autres sur le site internet du projet : www.montigny-rogny.projet-eolien.com



Photomontage depuis la sortie Sud de Rogny



Photomontage à proximité de l'entrée de Thiernu, le long de la nationale 2

Nordex devient RWE Renouvelables France

L'activité de développement de Nordex France, à laquelle nous appartenions, a récemment été reprise par l'entreprise RWE, créant ainsi une nouvelle entité : RWE Renouvelables France. Pour vous, rien ne change. Les interlocuteurs de terrain restent les mêmes, le seul changement est positif puisque RWE est également exploitant de ses parcs : nous restons donc désormais présents jusqu'à la fin de vie de nos éoliennes.

RWE Renouvelables France est aujourd'hui l'un des principaux développeurs de projets d'énergies renouvelables en France. Nous disposons de plus d'1 GW de projets éolien développés et de 71 parcs installés.

Fort d'une équipe de plus de 80 collaborateurs expérimentés, RWE Renouvelables France conçoit des projets de parcs éoliens et solaires en partenariat avec les élus, les riverains, les associations locales et les administrations. Du lancement du projet jusqu'à son démantèlement ou le renouvellement de son installation, nous portons une attention particulière à la qualité de nos réalisations en vous associant très tôt au projet dont la concertation est, sans conteste, la clé de la réussite.



Les étapes à venir

